

Bibliographie : présentation

Les ouvrages scientifiques, techniques et universitaires comportent tous une bibliographie. Les éléments signalétiques des ouvrages seront mentionnés dans l'ordre préconisé par les normes Afnor (Association française de normalisation) telles que nous les reproduisons ci-dessous :

1- Pour les livres

1. Nom de l'auteur ou de la collectivité auteur,
2. Prénom ou initiales du prénom,
3. Date de publication,
4. Titre complet de l'ouvrage dans la langue d'origine, éventuellement la traduction de ce titre ou le titre original si l'ouvrage cité est une traduction (entre crochets),
5. Édition ou volume,
6. Éditeur,
7. Titre de la collection à laquelle le livre appartient,
8. Nombre de pages et autres caractéristiques physiques.

Exemples :

Canel P. Delis Ph. Girard Ch., 1990, Construire la ville africaine, Karthala et ACCT, Paris, 196 p.

Al-Qâsim al-Harîrî, 1992, Le livre des malins, Phébus, Paris, coll. Domaine arabe, 478 p.

Pour une contribution à un ouvrage collectif

Roth François, 1992, "Les Luxembourgeois en Lorraine annexée, 1871-1918" dans

Poitevin Raymond et Trausch Gérard, 1992, *Les Relations franco-luxembourgeoises au début du xx^e siècle*, Masson, Paris, p. 175-183.

2- Pour les articles insérés publiés dans un périodique

La référence indiquera successivement :

1. Nom de l'auteur,
2. Prénom ou initiales du prénom,
3. Date de publication,
4. Titre de l'article,
5. Traduction de ce titre ou le titre original si le titre cité est une traduction,
6. Titre complet du périodique,
7. Lieu de publication,
8. Volume,
9. Numéro,
10. Lieu de publication,
11. Pagination de l'article dans le périodique.

Exemple : Gomboscz Istvan, septembre-octobre 1993, Les aspects économiques des échanges internationaux de publications, Bulletin de l'Unesco à l'intention des bibliothèques, vol. XXV, n° 5, p. 284-299.